J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDEPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
F. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Perte :* *30 831 €*
- *Total de bilan :* *1 417 496 €*
- *Total produits d'exploitation :* *1 749 427 €*

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association TERRE ET HUMANISME - PESI à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

✓ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

✓ **Règles et principes comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

✓ **Estimations comptables**

- Titres de participation

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation des titres.

La note de l'annexe précise que votre association procède à la réalisation d'estimations portant sur l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur actuelle des titres des sociétés détenues.

- Dons

Nous nous sommes assurés de la justification des dons reçus par recoupement avec les documents fournis par les établissements financiers ou intermédiaires et les divers donateurs. Nous avons mesuré la bonne affectation chronologique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux membres de d'association sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

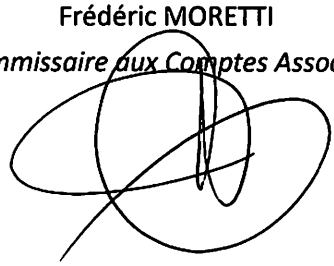
VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

A Avignon, le 5 mai 2022

S.A. J. CAUSSE & Associés
Frédéric MORETTI
Commissaire aux Comptes Associée



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

TERRE ET HUMANISME

Bilan Actif

État exprimé en €			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021			Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
			Brut	Amortis. Provision	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit	23 000,00	6 133,32	16 866,68	21 466,67
		Concessions brevets droits similaires	21 519,50	16 418,70	5 100,80	7 785,40
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Terrains	115 737,44	66 593,48	49 143,96	54 250,91
		Constructions				
		Installations techniques,mat et outillage indus.	30 974,92	30 304,93	669,99	110,60
		Autres immobilisations corporelles	105 618,72	70 599,16	35 019,56	41 250,83
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations dest. à être cé				
	Immobilisations financières	Participations et Créances rattachées	198 196,38		198 196,38	198 196,38
		Autres titres immobilisés	25 168,00		25 168,00	25 168,00
		Prêts	40 000,00		40 000,00	40 000,00
		Autres	200,00		200,00	200,00
		TOTAL (I)	560 414,96	190 049,59	370 365,37	388 428,79
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours		17 262,29		17 262,29	9 107,71
	Créances	Créances clt. , adhér., usag. et cpt. rattachés	49 913,26		49 913,26	47 176,81
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	296 147,89		296 147,89	393 227,51
		Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	674 796,54		674 796,54	367 927,07
		Charges constatées d'avance	9 010,85		9 010,85	2 910,81
		TOTAL (II)	1 047 130,83		1 047 130,83	820 349,91
TOTAL ACTIF (I+II)			1 607 545,79	190 049,59	1 417 496,20	1 208 778,70

TERRE ET HUMANISME

Bilan Passif

État exprimé en €			Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Fonds Propres	Sans droit de reprise	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires	5 000,00	5 000,00
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	61 497,00	61 497,00
		Réserves pour projet de l'entité	647 003,00	694 003,00
		Autres		
	Report à nouveau		76 325,78	74 336,11
	Excédent ou déficit de l'exercice		-30 831,15	-45 010,33
	Situation nette (sous total)		758 994,63	789 825,78
	Fonds propres consomptibles			
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	TOTAL (I)		758 994,63	789 825,78
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		16 866,68	21 466,67
	Fonds dédiés		213 527,13	211 085,14
	TOTAL (II)		230 393,81	232 551,81
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
	TOTAL (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			6 792,28
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés		30 018,70	30 077,87
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales		95 532,92	67 534,06
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		46 142,14	81 145,90
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance		256 414,00	851,00
	TOTAL (IV)		428 107,76	186 401,11
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)			1 417 496,20	1 208 778,70

TERRE ET HUMANISME

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Produits d'exploitation	**Cotisations**	21 127,00	19 756,00
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	21 506,01	21 396,33
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	252 338,36	210 820,72
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	232 720,00	291 213,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation (		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	517 834,43	538 662,67
	Mécénats	119 382,77	94 388,67
	Legs, donations et assurances-vie	63 618,86	
	Contribution financières	314 960,98	197 889,56
	Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de	31 225,21	29 149,89
	Utilisations des fonds dédiés	165 816,11	71 332,61
	Autres produits	8 897,01	10 628,34
	TOTAL (I)	**1 749 426,74**	**1 485 237,79**
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	5 532,50	3 020,20
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change	6,71	
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
	TOTAL (II)	**5 539,21**	**3 020,20**
Produits excep	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 402,57	1 566,31
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	**1402,57**	**1 566,31**
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	**1 756 368,52**	**1 489 824,30**
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	30 831,15	45 010,33
	TOTAL GENERAL	**1 787 199,67**	**1 534 834,63**

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	18 747,30	7 099,33
	Variation de stock	-8 154,58	2 554,42
	Autres achats et charges externes	486 065,73	443 796,55
	Aides financières (Suventions reversées aux partenaires locaux)	382 853,73	311 058,09
	Impôts, taxes et versements assimilés	30 027,96	22 795,61
	Salaires et traitements	532 374,62	472 462,95
	Charges sociales	152 430,21	126 121,84
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	22 498,46	21 509,75
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	153 258,10	122 490,00
	Autres charges	1,72	1 641,89
	TOTAL (I)	**1 770 103,25**	**1 531 530,43**
Charges financière	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
	Intérêts et charges assimilées	48,04	191,81
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	**48,04**	**191,81**
Ch. Except.	Sur opérations de gestion	16 979,38	2 992,39
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
	TOTAL (III)	**16 979,38**	**2 992,39**
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)		69,00	120,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		**1 787 199,67**	**1 534 834,63**
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		**1 787 199,67**	**1 534 834,63**

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/21** dont le total est de **1 417 496€** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de **30 831€.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/21 au 31/12/21.** Ces comptes annuels ont été établis le **25 mars 2022** par le Conseil d'administration de l'association.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

TERRE & HUMANISME, en bref :

25 ans d'action : Depuis 1994, Terre & Humanisme partage, transmet et soutient une agriculture écologique, humaine et solidaire inspirée par Pierre Rabhi.

Notre conviction : Chaque être humain doit pouvoir se nourrir en autonomie tout en préservant la terre et ses ressources naturelles.

Notre mission : Nous formons et sensibilisons les acteurs de l'agriculture paysanne et du grand public à l'agroécologie, en France, en Afrique de l'Ouest, et sur le pourtour Méditerranéen

Nos valeurs : La terre & l'humanisme indissociables.

Moyens humains 2021 :

10 administrateurs, 3 auditeurs
18 salarié.es en CDI, 2 salarié.es en CDD, 1 contrat d'insertion et 2 apprenties
2 stagiaires, 3 services civiques
881 adhérents, 13 398 donateurs,15 entreprises mécènes
16 associations partenaires en France - 12 associations partenaires à l'international

Moyens Financiers 2021 :

La générosité du public : collectes et campagnes de dons, épargne solidaire, mécénat d'entreprise pour 45% des ressources (724K€)
Le soutien de fonds privés et institutionnels : subventions publiques et fonds privés en accord avec notre Charte éthique pour 35% des ressources (249K€)
Nos revenus propres d'activités : prestations de formation, d'expertise et vente de publications, divers pour 20% des ressources (317K€)

Faits marquant 2021 :

Bien qu'encore impactée par les mesures sanitaires, l'année 2021 a retrouvé un niveau d'activité normal avec notamment le rattrapage des programmes de solidarité n'ayant pu se dérouler en 2020. L'association réalise ainsi un budget de 1 634K€, le plus important jamais réalisé ; + 16% par rapport 2020 et + 11% par rapport 2019 (année pré-covid).

- ✓ Les charges de personnel ont augmenté de 14%, dû à l'embauche de 2 CDD, un contrat d'insertion et 2 apprenties, pour faire face aux nouveaux besoins d'une part, ainsi qu'à la mise en place d'une nouvelle grille salariale d'autre part, ayant pour effet notamment la revalorisation des métiers en lien avec la terre et l'accueil du public.

- ✓ La part des subventions reversée aux partenaires locaux, pour la co-réalisation des projets, a augmenté de 23%

Pour financer ce budget ambitieux, l'association a pu compter notamment sur une augmentation de ses ressources provenant du mécénat d'entreprise (+26%), des fonds privés et institutionnels (+12%) et sur un don de 64K€ via une assurance-vie dont elle était bénéficiaire.

Le résultat 2021 se conclut sur un déficit comptable maitrisé de 31K€, dont 25K€ correspondent à des investissements financés par les Réserves Pour Projet Associatif.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que de la modification du **règlement n°2018-06 mettant en place un nouveau plan comptable**.

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode (Néant)

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachée au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaire aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	...NEANT..... ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et Mobilier	3 à 5 ans
• Matériel Informatique et Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévole en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect). Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice.

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité : Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2021.

Provision pour charges

- Engagements de retraite

 Il a été jugé, peu significatif contenu de l'age et l'ancienneté des salariés.

- Provisions pour charges

 Les provisions correspondent à des charges probables que l'association aura à supporter en N+1 sur des engagements budgétaires en année N vis-à-vis de nos partenaires à l'international.

DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUITS

Le 3 septembre 2020 ; il a été constaté par huissier la donation temporaire d'usufruit par M. Fabrice Guillet à Terre & Humanisme des biens suivants :

La masse des biens donnés comprend L'USUFRUIT A DUREE FIXE de 5 ans des biens ci-dessous désignés, dont la NUEPROPRIÉTÉ est conservée par le DONATEUR :

1°) 500 parts de la SCPI FAIR INVEST au prix unitaire de 200 € soit pour une valeur totale de CENT MILLE EUROS

Ci100 000,00 EUR

En application des dispositions de l'article 669 II du Code Général des Impôts, l'USUFRUIT A DUREE FIXE est valorisé à 23% de la pleine propriété,

En conséquence, L'USUFRUIT A DUREE FIXE de ladite valeur est évalué à VINGT TROIS MILLE EUROS

Ci23 000,00 EUR

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation	Augmentations Acquisitions
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**		**0**
Donations temporaires d'usufruit	23 000		
Logiciel - Charte Grahique - Site Internet	18 020		3 500
Immobilisations incorporelles en cours	0		
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**41 020**		**3 500**
Terrains	12 452		
Agencements et aménagements des constructions	101 241		2 044
Installations complexes spécialisées	30 171		804
Installations générales, agencements, aménagements divers	59 888		1 146
Matériel de transport	15 731		
Matériel de bureau et matériel informatique	27 312		1 541
Immobilisations corporelles en cours			
TOTAL 3	**246 796**	**0**	**5 535**
Participations SCI Mas de Beaulieu	197 028		
Autres participations	1 168		
Titres SASU AEPSS	1 500		
Titres Crédit Coopératif	23 668		
Prêt SASU AEPSS	30 000		
Prêt Asso Pen an Hoat	10 000		
Caution	200		
TOTAL 4	**263 564**		**0**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**551 379**	**0**	**9 035**

CADRE B : IMMOBILISATIONS	Diminution Virement	Diminution Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**	**0**	**0**	**0**
Donations temporaires d'usufruit			23 000
Logiciel - Charte Grahique - Site Internet			21 520
Immobilisations incorporelles en cours			0
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**0**	**0**	**44 520**
Terrains	0	0	12 452
Constructions, installations générales, agencement.	0	0	103 285
Installations techniques, matériel et outillage ind.		0	30 975
Installations générales, agencts., aménagts. divers	0	0	61 034
Autres matériels de transport	0	0	15 731
Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	28 853
Immobilisations corporelles en cours		0	
TOTAL 3	**0**	**0**	**252 331**
Participations SCI Mas de Beaulieu	0	0	197 028
Autres participations			1 168
Titres SASU AEPSS	0	0	1 500
Titres Crédit Coopératif			23 668
Prêt SASU AEPSS			30 000
Prêt Asso Pen an Hoat			10 000
Caution	0	0	200
TOTAL 4	**0**	**0**	**263 564**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	**0**	**0**	**560 414**

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE Montant en debut d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D **TOTAL 1**				
Autres postes d'immo. incorporelles **TOTAL 2**	**11 768**	**6 185**		**17 953**
Terrains				
Constructions, installations générales,	59 442	7 151		66 593
Installations techniques, matériel et outillage	30 060	245		30 305
Installations générales, agencts., aménagts.	24 013	5 695		29 708
Autres matériels de transport	13 719	1 006		14 725
Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 848	2 218		26 066
TOTAL 3	**151 082**	**16 314**	**0**	**167 396**
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	**162 850**	**22 498**	**0**	**185 348**
CADRE B	**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)**			
CADRE C	**MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXCERCICES (NEANT)**			

ETAT DES PROVISIONS (Néant)

ETAT DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Fondation du patrimoine - Ruché Tronc	Fonds privés	3 554		1 003	2 551
Fondation Comgest - AAE Méd 2	Fonds privés	30 000	30 000	30 000	30 000
Fondation Humus - Togo	Fonds privés	3 000		3 000	0
Fondation Léa Nature - Jardins HH	Fonds privés	7 768	30 000	10 704	27 065
Fondation Lemarchand - Jardins HH	Fonds privés	7 500	10 000	7 500	10 000
FdF Seydoux - AAE Méd - 2	Fonds privés	34 650		3 369	31 281
Fondation Picard LFF	Fonds privés		20 000		20 000
Goodeed 1 - Jardins HH	Fonds privés		10 000		10 000
Goodeed 2 - Jardins HH	Fonds privés		9 280		9 280
CFSI - FDF - APAD	Fonds privés		30 047		30 047
Fondation LMI - Jardins HH	Fonds privés		3 586		3 586
TOTAL		86 472	142 913	55 576	173 809

FONDS DEDIES SUBVENTIONS	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
AFD - Burkina	Subvention publique	49 202		49 202	0
CG07 - Togo	Subvention publique	2 000		2 000	0
FRIO - Stratégie Collecte	Subvention publique	6 240		6 240	0
TOTAL		57 442	0	57 442	0

FONDS DEDIES GENEROSITE	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	Générosité du public	6 527		1 552	4 975
Collecte Jardin Solidaire HH	Générosité du public	4 200		800	3 400
Collecte 1% Jardin Solidaire HH	Générosité du public		2 565		2 565
Don Gilles Guesquiere LFF	Générosité du public	8 499		8 499	0
Distrinat (Léa Nature) - Maroc Femmes Transition 2	Mécénat	17 882		17 882	0
Puget - AA Méd 2	Mécénat	7 049		7 049	0
Naturenvie (Léa Nature) - Jardins Cada	Mécénat	3 216		3 216	0
Naturenvie (Léa Nature) Reliquat PAE (à réaffecter)	Mécénat	7 500		7 500	0
H2AIR Volonterre	Mécénat	5 000		5 000	0
Naturéo Paysan	Mécénat	6 000			6 000
Boulangere LFF	Mécénat	1 300	7 741	1 300	7 741
Onatera	Mécénat		1 790		1 790
1% pour la Planet Cada	Mécénat		5 000		5 000
1% pour la Planet HH	Mécénat		8 250		8 250
TOTAL		67 173	25 346	52 798	39 720

FONDS REPORTES LIES AU DONATIONS	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Usufruit temporaire 500 part SCPI FAIR INVEST	donation	21 466		4 599	16 867
TOTAL DES FONDS DEDIES		232 553	168 258	170 415	230 396

ETATS DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avc droit de reprise	5 000				5 000
Réserves	755 500	-47 000			708 500
Report à nouveau	74 336	1 990			76 326
Exédent ou déficit de l'exercice	-45 010		-30 831	-45 010	-30 831
Situation nette	**789 826**	**-45 010**			**758 995**
Fonds propres consomptibles	0				0
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées					
TOTAL	**789 826**	**-45 010**	**-30 831**	**-45 010**	**758 995**

ETAT DES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	49 913	49 913	
Personnel et comptes rattachés	3 556	3 556	
Débiteurs divers	5 734	5 734	
Produits à recevoir	286 857	286 857	
Charges constatées d'avances	9 011	9 011	
TOTAL	**355 072**	**355 072**	**0**

Produit à recevoir	Montant
Créances et comptes rattachés	3 223
Aide à l'emploi	2 411
Autres créances (subvention et dons à recevoir)	281 223
TOTAL	**286 857**

ETAT DES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - etablissement de credit à plus de 2 ans à l'origine				
Fournisseurs et comptes rattachés	30 019	30 019		
Personnel et comptes rattachés	45 841	45 841		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	40 527	40 527		
Impot sur les bénéfices	69	69		
Autres impots, taxes et assimilés	9 164	9 164		
Autres dettes	11 306	11 306		
Charges à Payer	34 767	34 698		
Produits constatés d'avance	256 414	256 414		
TOTAL	428 108	428 039	0	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 792			

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	12 213
Impots sur les bénéfices	69
Autres dettes (subvention à verser)	22 554
TOTAL	34 836

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	9 011	726
TOTAL	9 011	726

ENGAGEMENT FINANCIER (Néant)

PARTICIPATIONS

SCI Mas de Beaulieu	Montant
Capital	282 548
Situation nette au 31.12.2021	147 984
Résultat au 31.12.2021	-226
% des titres détenu par Terre & Humanisme	69%
Valeur Comptable des titres	197 029

SASU AEPSS	Montant
Capital	1 500
Apport en Cpt courant de Terre & Humanisme	30 000
Situation nette au 31.12.2020	-26 802
Résultat au 31.12.2020	-28 302
% des titres détenu par Terre & Humanisme	100%
Valeur Comptable des titres	1 500

Comptes 2021 en cours d'élaboration

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**723 676**	**723 676**	**656 954**	**656 954**
1.1 Cotisations sans contrepartie	21 127	21 127	19 756	19 756
1.2 Dons, legs et mécénats	697 836	697 836	633 051	633 051
- Dons manuels	*514 834*	*514 834*	*538 663*	*538 663*
- Legs, donations et assurances-vie	*63 619*	*63 619*	-	-
- Mécénat entreprises	*119 383*	*119 383*	*94 389*	*94 389*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 713	4 713	4 146	4 146
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	**618 381**		**470 325**	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	300 981		197 890	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	317 400		272 435	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**248 495**		**291 213**	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	**165 816**	**52 798**	**71 333**	**5 454**
TOTAL	**1 756 369**	**776 474**	**1 489 824**	**662 408**
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	**1 287 240**	**552 157**	**1 097 013**	**470 636**
1.1 Réalisés en Frances	**665 289**	**303 222**	**555 939**	**270 121**
- Actions réalisées par T&H	616 010	253 943	526 834	241 016
Initiation, sensibilisation à l'agroecologie	*176 018*	*132 777*	*166 165*	*124 801*
Formation & Expertise en agroécologie	*320 899*	*83 993*	*274 909*	*59 918*
Solidarité & Partenariat	*119 093*	*37 173*	*85 760*	*56 297*
- Versement aux partenaires locaux	49 279	49 279	29 105	29 105
1.2 Réalisées à l'étranger	**621 951**	**248 935**	**541 074**	**200 515**
- Actions réalisées par T&H	288 376	94 563	259 120	115 200
- Versement aux partenaires locaux	333 575	154 372	281 954	85 315
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**115 057**	**63 176**	**117 673**	**66 021**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	72 378	55 470	44 420	34 820
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	42 679	7 707	73 253	31 201
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**231 575**	**166 626**	**197 539**	**138 713**
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	**69**		**120**	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCISE	**153 258**	**25 346**	**122 490**	**32 048**
TOTAL	**1 787 199**	**807 305**	**1 534 835**	**707 418**
EXCEDENT OU DEFICIT	**-30 831**	**-30 831**	**-45 010**	**-45 010**

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC 2021

EMPLOIS	2021	2020	RESSOURCES	2 021	2 020
1- MISSIONS SOCIALES	**552 157**	**470 636**	**1 – RESSOURCES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC**		
1.1. Réalisées en France	**303 222**	**270 121**	**1.1. Cotisations**	**21 127**	**19 756**
- Actions réalisées directement	**253 943**	**241 016**	**1.2. Dons, legs et mécénats**	**697 836**	**633 051**
Sensibilisation du Public à l'agroécologie	132 777	124 801	Dons manuels	514 834	538 663
Formation & Expertise en agroécologie	83 993	59 918	Legs, donations et assurances-vie	63 619	
Solidarité & Partenariat	37 173	56 297	Mécénat	119 383	94 389
-Versements à d'autres organismes	**49 279**	**29 105**	**1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public**	**4 713**	**4 146**
1.2. Réalisées à l'étranger	**248 935**	**200 515**			
- Actions réalisées directement	**94 563**	**115 200**			
Solidarité & Partenariat	94 563	115 200			
-Versements à d'autres organismes	**154 372**	**85 315**			
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**63 176**	**66 021**			
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	55 470	34 820			
2.2. Frais de recherche autres ressources	7 707	31 201			
3- FRAIS DE COMMUNICATION & FONCTIONNEMENT	**166 626**	**138 713**			
TOTAL DES EMPLOIS	**781 959**	**675 370**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**723 676**	**656 953**
4- DOTATIONS AU PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			**2 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**		
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICES	**25 346**	**32 048**	**3 – UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**	**52 798**	**5 454**
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			**DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE**	30 831	45 010
TOTAL	**807 305**	**707 418**	**TOTAL**	**807 305**	**707 418**
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds affectés)	**685 302**	**730 312**
			EXCEDENT OU DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-30 831	-45 010
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds affectés)	**654 471**	**685 302**

RESSOURCES 2021 ISSUES DE LA GENEROSITE	€	%
Dons Manuels non affectés	**597 955**	**83%**
Cotisations	21 127	3%
Dons Ponctuels	121 777	17%
Prélévements Automatiques	39 704	5%
Produits financiers solidaires	349 701	48%
Dons arrondi sur salaire/en caisse	2 027	0%
Mécénat d'entreprise		
Assurance Vie	63 619	9%
Dons Manuels affectés	**121 008**	**17%**
Crowdfunding	1 625	0%
Mécénat d'entreprise	119 383	16%
Autres produits liés à la générosité	**4 713**	**1%**
Dons de parts SCI MAS DE BEAULIEU		0%
Dividendes	4 713	1%
TOTAL 2020	**723 676**	**100%**

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2021

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du public doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le comptes d'emplois des ressources (CER).

Dans le cadre de la réforme du plan comptable (règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018), l'Autorité des normes comptables (ANC) a décidé de créer un compte de résultat par origine et destination (CROD) afin de permettre de rendre compte du modèle économique des organismes sans but lucratif (OSBL) qui ont d'autres ressources que celles issues de la générosité du public.

Le règlement conserve cependant le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER) issu de la loi de 1991 et de l'arrêté de 1993, qui se concentre exclusivement sur les ressources issues de la générosité du public.

Définition de la générosité du public

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérées comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association, les legs et autres libéralités émanant de personnes physiques encaissés par l'association ainsi que le mécénat d'entreprise.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi à la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation et l'expertise en agroécologie
- La solidarité agroécologique envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la transition agroécologique, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des coûts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CROD et du CER :

- **Les missions sociales** où sont affectées les charges directes et indirectes liées à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherche et de collecte de fonds** où sont affectés les frais liés à la collecte auprès de la générosité du public, des fonds privés et des subventions publiques.
- **Les frais de fonctionnement** ou sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (communication institutionnelle, service comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre & Humanisme sont imputées aux différentes rubriques du CROD/CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2021

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 2 du CROD)

Les emplois de l'exercice, 1 634K€ ont été financés à 48% par des fonds issus de la générosité du public (soit 782 K€)

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers et des entreprises.
Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

RESSOURCES 2021 ISSUES DE LA GENEROSITE	€	%
Dons Manuels non affectés	**597 955**	**83%**
Cotisations	21 127	3%
Dons Ponctuels	121 777	17%
Prélévements Automatiques	39 704	5%
Produits financiers solidaires	349 701	48%
Dons arrondi sur salaire/en caisse	2 027	0%
Mécénat d'entreprise		
Assurance Vie	63 619	9%
Dons Manuels affectés	**121 008**	**17%**
Crowdfunding	1 625	0%
Mécénat d'entreprise	119 383	16%
Autres produits liés à la générosité	**4 713**	**1%**
Dons de parts SCI MAS DE BEAULIEU		0%
Dividendes	4 713	1%
TOTAL 2020	723 676	100%

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2021

En 2021, la consommation des ressources collectées auprès du public pour le budget réalisé (782K€) et pour l'affectation en fonds dédiés (25K€) est supérieur au montant des ressources collectées sur l'exercice (723 676€) et au report des fonds dédiés des années antérieurs (52 798€).

L'insuffisance (30 831€) est prélevée au solde des années antérieures, ayant été placé en réserve pour projet associatif.

Le solde des ressources collectées auprès du public, non affecté et non utilisé fin 2021 s'élève ainsi à 654 471€.

ANNEXES COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2021

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, il existe un programme d'accueil de volontaires ayant pour objectif de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Jusqu'en 2019, le temps, de ces volontaires, passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux diverses tâches de la vie associative était valorisé sur la base de 50% d'un smic. Cependant ces dernières année le programme a beaucoup évolué, allant vers plus de temps de transmission et moins de temps passé sur la vie associative. Aujourd'hui, le temps qui pourrait être assimilé à du temps de travail bénévole n'est plus jugé significatif pour être traduit dans les comptes.

De même, le temps bénévole passé par les membres du bureau et du Conseil d'administration pour la conduite de leurs mandats auparavant valorisé sur la base du salaire moyen de l'association soit 2 040€ Brut Mensuel, n'est plus significatif du fait de la maturité de la gouvernance partagée qui nécessite moins d'implication de leur part, et de la rémunération exceptionnelle des administrateurs, autorisée lors d'investissement plus important.

Ainsi en 2021, le choix est fait de ne pas inclure de valorisation des contributions volontaires au bilan. Cette décision sera revue de façon annuelle, en fonction de la réalité du terrain.

J.CAUSSE & ASSOCIÉS
EXPERTS-COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE INDEPENDANT
AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL
GESTION SOCIALE
AUDECIA

ADMINISTRATEURS
J.C. GERMAIN
J. DREVETON
F. MORETTI
P. GERMAIN

MANDATAIRES
L. PACIELLO
S. DUPLEX
O. GERMAIN
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVETON
L. MARTINOT

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

TERRE ET HUMANISME - PESI
Association d'Intérêt Général
BP 19
Mas de Beaulieu
07230 LABLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été donnés, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Cocontractant(s)	Madame VERNET Françoise
Fonction(s)	Présidente
Nature	Rémunération
Montant(s)	2 450 € de janvier à décembre 2021

A Avignon, le 5 mai 2022

S.A. J. CAUSSE & Associés
Frédéric MORETTI
Commissaire aux Comptes Associé